

Club Noiséen de Randonnée Pédestre (C.N.R.P.)

Association loi 1901

Déclaration à la Sous-Préfecture du Raincy le 14 février 1994 sous le n° 2521

Adhérent au CDRP 93 et à la FFRandonnée n° 001892 du 15/04/94

Agréée Jeunesse et Sports n° 93 SP 329 du 21/04/95

Siège social : MPT Marcel Bou 8/10 rue du docteur Sureau 93160 NOISY LE GRAND

(cnrp93.com@gmail.com)



A adresser à Martine LEJARS, 2 place Claire Fontaine 93160 NOISY LE GRAND

Ou à déposer à la maison pour tous MARCEL BOU, 10 rue du Docteur Sureau 93160 Noisy-Le-Grand



ADHESION DEFINITIVE ET CONTRACTUELLE

ANNEE SPORTIVE 2024-2025 : DU 01/09/2024 AU 31/08/2025

Tarifs : 41 euros adhésion individuelle, 51 euros avec l'abonnement au magazine Rando Passion (4 numéros)
d'autres types de licences peuvent être proposés : famille, multi-loisirs pleine nature, jeune de moins de 26 ans

13 euros pour les adhérents FFRandonnée d'un autre club (sur présentation de la licence valide)

Je soussigné (e)

Mme, Mr ::

Nom,Prénom::

Né (e) le :

Adresse :

Téléphone (préciser éventuellement liste rouge) :

Portable : Adresse e-mail :

N° de licence :

demande à adhérer à l'Association « Club Noiséen de Randonnée Pédestre » fédérée à la FFRandonnée sous le n° 01892 au titre de l'année sportive 2024/2025 comme membre actif.

J'ai noté que la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents. Je reconnais qu'il m'a été proposé plusieurs formules d'assurance facultative et accepte de prendre le type de licence **IRA** ou les autres types de licences proposés (responsabilité civile et accidents corporels).

Première prise de licence ou arrêt de 2 années ou plus : un certificat médical de non contre-indication à l'activité sportive pratiquée, datée de moins de 6 mois au jour de la prise de licence, doit être fourni par le pratiquant.

Renouvellement de licence sans interruption pour les pratiquants majeurs : (le certificat médical n'est plus exigé)

J'atteste avoir renseigné le questionnaire de santé, avoir répondu :

NON à toutes les questions

OUI à une ou plusieurs question(s) : je m'engage à consulter mon médecin traitant.

Je dois conserver l'auto-questionnaire de santé

Pour les pratiquants mineurs : le certificat médical est remplacé par un questionnaire santé.

Lorsqu'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée est obligatoire, il doit spécifier le ou les types de randonnées pratiquées (randonnée pédestre et/ou marche nordique et pratique en compétition le cas échéant).

Je m'engage à être convenablement équipé pour les activités auxquelles je participerai, à respecter les consignes de sécurité et le code de la route.

Par ailleurs, je déclare souscrire pleinement au **règlement intérieur** de l'association.(Voir sur le site : <https://www.cnrp93.com/informations-legales>)

Si j'utilise mon véhicule personnel, je suis personnellement responsable des personnes transportées. Je dois disposer d'une assurance « responsabilité civile ».

Des photos sur lesquelles on peut figurer sont prises avec l'autorisation du club lors de ses activités.

Je dispose d'un droit exclusif de mon image.

J'accepte de paraître sur un album photos diffusé sur le site www.cnrp93.com

Je n'accepte pas de paraître sur un album photos diffusé sur le site

A Le

Mention manuscrite : « **lu et approuvé** »

Signature : (pour les mineurs : **signature des parents**)

NB : L'obtention de la licence de l'année sportive n'est définitive qu'après réception de ce bulletin d'adhésion dûment complété, de la cotisation (chèque à l'ordre du CNRP) et du certificat médical (dans le cas d'une première prise de licence ou d'un arrêt de 2 années ou plus)